



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740
Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Pour une société meilleure et plus égalitaire Manifestons le 22 juin

Québec, le 21 juin 2012 – À la veille de manifestations à Québec et à Montréal, le Collectif pour un Québec sans pauvreté exprime son appui aux mobilisations étudiantes et populaires réclamant le gel des frais de scolarité, l'abandon de la logique de l'utilisateur-payeur et l'abolition de la Loi 78.

Dans les dernières semaines, au lieu de négocier de bonne foi, le gouvernement du Québec a préféré adopter une loi spéciale qui, en plus de restreindre fortement le droit fondamental de la population de manifester son opposition au gouvernement, supprime pratiquement la possibilité des étudiantEs de poursuivre leur grève. « Le Collectif réitère son appui à la fois aux revendications des organisations étudiantes (CLASSE, FECQ, FEUQ et TaCEQ) et à leurs propositions pour favoriser une sortie de crise », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

La grève étudiante est d'abord et avant tout une lutte contre la hausse des frais de scolarité, mais en elle s'exprime également une contestation plus large de la « révolution culturelle » annoncée en 2010 par le ministre des Finances, M. Raymond Bachand. Pour M. Petitclerc, « les manifestations de demain constituent des occasions en or pour appuyer les étudiantEs, mais aussi pour démontrer notre désir de transformer en profondeur la manière de gouverner le Québec ».

Pour le Collectif, la lutte contre la hausse des frais de scolarité est aussi une lutte contre la pauvreté. Car toute société qui vise réellement l'élimination de la pauvreté et la diminution des écarts de richesse doit accorder une place de premier plan à l'éducation, comme plusieurs études le montrent. « En 2008, 13,4 % des personnes ayant 9 années de scolarité ou moins ne couvraient pas leurs besoins de base, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), alors que chez les personnes possédant un diplôme universitaire, le taux tombe à 6 %. Cet exemple illustre qu'une éducation accessible favorise le plein développement du potentiel des personnes et, partant, une société meilleure et plus égalitaire. C'est pourquoi le Collectif revendique la gratuité de la formation scolaire, du primaire aux cycles supérieurs.», de conclure M. Petitclerc.

Profil du Collectif

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi qu'une quinzaine de collectifs régionaux. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.